

Textes réunis et présentés par
Anne Bérroujon, Delphine Estier et Anne Montenach

*Des caisses du roi
aux poches des cadavres*

Une historienne à l'œuvre,
Françoise Bayard

Presses universitaires de Grenoble

**Culture matérielle,
culture savante**



Déchiffrer le quotidien

Anne Bérroujon

Si Françoise Bayard est d'abord une historienne des finances et de l'histoire économique, elle n'a jamais déserté le terrain de l'histoire culturelle. Ses premiers travaux dans ce domaine l'ont portée vers la culture savante pour explorer les arcanes de la comédie et de l'opéra, la vie littéraire ou encore les représentations écrites et iconographiques du groupe des financiers. Toutefois, c'est l'histoire de la culture matérielle, qui prend naissance dans les années 1980 avec les études de Daniel Roche et d'Annick Pardailhé-Galabrun sur la capitale du royaume, qui retient le plus grand nombre de ses contributions. Elle s'en révèle une des pionnières, déchiffrant, dans une perspective d'histoire sociale, les objets et les usages du quotidien. Ses recherches sur l'habitat, sur les tissus et les vêtements, sur les pratiques alimentaires ou encore sur les jeux et les divertissements ont permis de renouveler les approches architecturales, artistiques et littéraires pour saisir, « au ras du sol », les grandes inflexions culturelles. La seconde ville du royaume a constitué son observatoire privilégié, ce qui l'inscrit pleinement dans le courant des études sur l'histoire lyonnaise, jadis initiées par Pierre Léon et Richard Gascon qui dirigea sa thèse. Pour autant, elle n'a jamais négligé les jeux d'échelle, mais bien montré tout l'apport que l'on pouvait tirer de l'étude d'espaces resserrés, immeubles, rues et quartiers, de la comparaison entre ville et campagne et, au sein du monde rural, entre campagnes proches et acculturées et terroirs lointains de la généralité de Lyon. Ce faisant, elle a défriché de nouveaux terrains, dépouillant inlassablement, en particulier dans les fonds qu'elle connaît si bien des archives départementales du Rhône, des sources d'une variété extrême – sources de l'histoire sérielle comme les inventaires après décès et sources plus ponctuelles comme les lettres de religieuses, les procès, les caricatures –, de façon à multiplier les approches. Elle en a également « inventé » de nouvelles pour aborder les territoires de l'intime, telles les levées de cadavre.



Le premier article choisi en révèle toute la richesse. Quoi de plus significatif que le contenu des poches des cadavres ? À travers lui, se manifestent les « choix de choses dont on postule a priori qu'ils sont [...] porteurs d'informations variées sur l'individu qui les opère ». Qu'avaient sur eux les hommes et les femmes de l'époque moderne quand la mort les a saisis ? L'indispensable et un peu de superflu, le banal et ce qui, légèrement, s'écarte de la norme. Par un traitement statistique qui passe tous les objets au crible de différentes variables, Françoise Bayard saisit les différences induites par la proximité au marché (et au modèle) urbain ou par l'appartenance sexuelle, les garçons aux poches plus garnies que les petites filles se révélant déjà de petits hommes, avec leurs piécettes, leurs livres, leurs couteaux et leurs peignes. Au-delà, la source offre une nouvelle entrée pour étudier la piété, la civilité, les modes, les normes administratives. Par un chemin de traverse (chercher l'intime sur les corps), les évolutions du siècle des Lumières sont précisées, infléchies, nuancées. La source des levées de cadavre est riche, elle soulève aussi des interrogations. Loin d'en faire l'économie, Françoise Bayard les utilise comme clés interprétatives : les chapelets qu'on retrouve parfois jusqu'entre les doigts du mort n'y auraient-ils pas été glissés par un passant ému, soucieux d'assurer au défunt une sépulture en terre chrétienne ? Sont ici réunis les principaux enseignements que Françoise Bayard faisait partager à ses étudiants lors de ses séminaires de maîtrise : l'attention extrême à la représentativité et à la signification de l'échantillon (les minutieux dépouillements doivent recueillir des données suffisantes – 1064 levées de cadavre dans le cas présent – et régulièrement échelonnées pour cerner des changements) ; l'explicitation de la démarche ; le sens du concret, propre à rendre immédiatement accessible l'objet de l'étude ; la rigueur des analyses.

Le deuxième article appartient aux contributions que Françoise Bayard a consacrées aux objets du boire et du manger. Dans le cadre des *Mélanges* offerts à l'historien lyonnais Gilbert Garrier, spécialiste de l'histoire de la vigne et du vin, elle y présente les principaux résultats de plusieurs mémoires de maîtrise, marquant l'engagement qui l'a toujours caractérisée en faveur des étudiants et la volonté de donner une place à leurs travaux, que ce soit dans ses communications, dans ses articles ou dans ses ouvrages. Faire la synthèse des acquis sur la nature des boissons (à Lyon, le vin domine tout), étudier les lieux où l'on boit, les contenants – marqués au XVIII^e siècle par la percée des bouteilles qui se révèlent accessoirement être de bons projectiles – ou encore les affaires liées à l'ivresse, établir ce qu'il reste à faire (les comparaisons de prix, les types de clientèles, les quantités absorbées, les habitudes depuis le lever jusqu'au coucher, du café à la liqueur du soir ?), souligner enfin les incertitudes et les discordances apparaissent comme essentiel pour développer la recherche et poser les jalons pour intégrer la place



lyonnaise dans une histoire comparée. Appelant à ce que le sujet des pratiques alimentaires devienne « vaste programme [et non] vaste chantier », elle suggérait ainsi des pistes de recherche, qui, depuis, ont été suivies, tant sur le marché de la consommation que sur les goûts ou les modes d'approvisionnement.

Le jeu est au cœur du troisième article : l'importance des jeux sous l'Ancien Régime n'est plus à démontrer, Olivier Grussi et Francis Freundlich en avaient marqué l'omniprésence dans la capitale. Il restait à cerner leur impact en province et surtout en milieu rural. Dans le cadre du Festival d'histoire de Montbrison, un rendez-vous qui mêlait un public diversifié aux historiens, Françoise Bayard a mobilisé les archives judiciaires pour dresser la typologie des jeux, même si certains d'entre eux restent aujourd'hui énigmatiques (variantes locales d'un jeu commun ?) ; elle a également pointé leur ancrage au cabaret et inscrit leur sociabilité masculine et compartimentée dans les campagnes du Lyonnais et du Beaujolais.

Il semblait important de rappeler la place qu'ont pris les financiers dans les travaux de Françoise Bayard, y compris en histoire culturelle : des modes d'habitat aux représentations, ce groupe dont Françoise Bayard a montré la nécessité de l'érection en figure repoussoir, dans un contexte d'une difficulté extrême pour les populations, a été analysé sous toutes ses facettes par l'historienne. Partant du tour de vis fiscal de la première moitié du XVII^e siècle, illustré en chiffres éloquents, elle conduit une analyse comparative des malheurs des temps qui fait place à de larges extraits. On y entend diverses plaintes, celle des contribuables, celle des financiers, celle de l'État. Ce sont des discours parallèles dont la logique contextuelle est précisément restituée : les mots visent à l'efficace, les arguments employés sont ceux qui, espère-t-on, feront mouche, ce qui permet de cerner les normes discursives de l'époque. On ne saurait y voir le déroulé des maux soufferts par les différents groupes sociaux, mais ceux par lesquels le monarque doit comprendre que la fonction qui leur est assignée ne peut plus être remplie.

Le dernier article est le plus personnel. Avec pudeur, l'historienne y retrace la vie de sa famille, en suivant les lignes des cahiers de compte tenus par sa mère depuis la seconde guerre mondiale jusqu'aux années 1960. Gestion du budget, traditions alimentaires, choix éducatifs, loisirs et vie quotidienne se révèlent à travers la sécheresse de l'écriture comptable, marquant l'entrée dans les débuts des Trente Glorieuses, qui conduit la famille à s'équiper d'un réfrigérateur ou d'un poste de télévision, à adhérer aux nouveaux modèles sociaux, baby-foot et blue-jeans, voyages linguistiques, théâtre et cinéma. Derrière l'aridité des chiffres, une vie s'écrit : la parole est personnelle, mais dédiée à la famille, tant par les choix exprimés que par la pratique elle-même, consistant à ouvrir les comptes au moment de l'installation du couple et à les fermer quand les enfants ont acquis



leur autonomie, ou encore à détailler certains achats malgré leur modestie. Cet article lumineux rappelle les récentes explorations des historiens des écrits du for privé, depuis peu élargies géographiquement et chronologiquement jusqu'au temps présent : de l'écriture comptable, on peut passer à la reconstitution de pans de vie, l'argent est aussi un code, les comptes, une magnifique clé d'entrée dans l'intime.

Dans les cinq articles ici réunis, ce qui frappe, c'est l'immense précision. Que ce soit dans l'abondance de données, dans l'ampleur des chiffres maniés et des résultats qui en découlent, dans le concret des exemples, dans la citation de larges extraits d'archives, la précision est là. Elle n'est jamais gratuite, mais toujours reliée au goût de l'humain. Comprendre les pratiques culturelles du passé, c'est d'abord en évaluer l'importance, en marquer les lignes de partage social. Mais c'est aussi mettre les individus au cœur de toute étude. Ils apparaissent, dans toute leur diversité, comme révélateurs de l'ordinaire et de l'exceptionnel des hommes et des femmes du passé.



Au cœur de l'intime : les poches des cadavres. Lyon, Lyonnais, Beaujolais, xvii^e-xviii^e siècles¹

« **L**es causes premières et la nature intime des êtres nous seront éternellement inconnues », disait Pierre-Simon Laplace au Chapitre II du Livre I de l'*Exposition du système du monde*². Que penser alors de la volonté de connaître « ce qui est le plus au-dedans et le plus essentiel »³ des hommes et des femmes du passé ? Pourtant, le thème de l'intime n'est pas nouveau. Les historiens ont sondé le cœur, l'esprit et les croyances des hommes et des femmes de l'époque moderne en scrutant leurs écrits, leurs testaments, leurs ex-voto, leurs pratiques religieuses⁴. Plus récemment, Daniel Roche⁵ l'a cerné dans les modes d'habitation,

-
1. Article publié dans le *Bulletin du Centre d'histoire économique et sociale de la région lyonnaise*, n° 2, 1990, p. 5-41.
 2. Pierre-Simon de Laplace, *Exposition du système du monde*, Paris, Fayard, 1984, p. 19.
 3. Émile Littré, *Dictionnaire de la langue française*, Paris, Gallimard Hachette, 1964, tome 4, p. 1112.
 4. Pierre Chaunu, *La mort à Paris, xvi^e, xvii^e, xviii^e siècles*, Paris, Fayard, 1978, 543 p. ; Michel Vovelle, *Piété baroque et déchristianisation en Provence au xviii^e siècle*, Paris, Plon, 1973, 700 p. ; Victor-Lucien Tapié, Jean-Paul Le Flem, Annick Pardailhé-Galabrun, *Retables baroques de Bretagne et spiritualité du xvii^e siècle*, Paris, Presses universitaires de France, 1972, 315 p.
 5. Daniel Roche, *Le peuple de Paris*, Paris, Aubier, 1981, 288 p.



d'habillement, de consommation et les manières de vivre et Annick Pardailhé-Galabrun a affirmé en voir la naissance dans 3 000 foyers parisiens du XVIII^e siècle connus par l'intermédiaire des inventaires après décès⁶.

Ce travail se place dans cette optique mais il est autre. Au lieu de mesurer l'intime par les lieux et les décors dans lesquels vivent les hommes et les femmes, il tente de le retrouver sur leurs corps, de savoir quels objets nécessaires, indispensables ou superflus on ne pouvait laisser dans sa maison quand on la quittait ou se passer de ramasser quand l'occasion les mettait sur son chemin. Aux inventaires figés se substituent des choix de choses dont on postule a priori qu'ils sont significatifs, porteurs d'informations variées sur l'individu qui les opère.

Nombre d'objets portés sont parlants. Une bague au doigt fait une femme mariée, une croix au cou un chrétien, une paire de lunettes, un myope, un bracelet de cuivre, une coquette, des boucles d'or et de rubis, une bourgeoise riche. Nombre d'entre eux sont dissimulés à la vue d'autrui, placés sous les vêtements – les scapulaires – ou dans les poches. Il n'est donc pas aisé de les retrouver, sauf si une mort brutale place l'individu qui la subit en état d'investigation. Sous l'Ancien Régime, en effet, chaque fois qu'une personne décède subitement – qu'elle soit assassinée, se suicide, se noie accidentellement ou soit victime de tout autre accident provoquant une mort soudaine –, une enquête est déclenchée. Les services judiciaires du lieu inventorient les vêtements et tous les objets trouvés sur le cadavre, surtout si l'entourage présent ne le reconnaît pas. Un chirurgien examine le corps, donne son avis sur la cause probable du décès et, au moindre doute, pratique une autopsie. À la suite de quoi, le juge décide de la manière dont sera enseveli le décédé. Ces inventaires précis – tels qu'ils sont toujours pratiqués actuellement pour tout individu mourant sur la voie publique – forment la source de cette étude. Dans l'ancienne généralité de Lyonnais-Beaujolais-Foréz, ils sont dispersés dans trois séries d'archives judiciaires déposées, pour l'essentiel, aux Archives Départementales du Rhône. La justice seigneuriale est rendue par des officiers seigneuriaux, au nom des titulaires laïques (séries 2 B et 4 B) ou ecclésiastiques (séries G et H). La justice prévôtale est ouverte par la maréchaussée (série 7 B). La justice royale se rend au bailliage de Beaujolais (série 3 B) et à la sénéchaussée de Lyon (série B.P.). Pour l'instant, seuls ont été examinés les 1 064 cadavres des petites justices et de la maréchaussée. Ils proviennent plutôt des campagnes (627 ; 58,93 %) que de Lyon (437 ; 41,07 %). Dans ces lieux, le Beaujolais et le Lyonnais s'équilibrent (315 Beaujolais – 312 Lyonnais). Ce sont plutôt des hommes et des petits garçons (754 hommes – 70,86 % ; 133 garçonnetts – 12,50 %). Les femmes

6. Annick Pardailhé-Galabrun, *La naissance de l'intime. 3000 foyers parisiens, XVII^e-XVIII^e siècles*, Paris, Presses universitaires de France, 1988, 523 p.



sont seulement 152 (14,29 %) et les petites filles 25 (2,35 %). Le XVIII^e siècle est nettement privilégié : 831 (78,10 %) au lieu de 233 (21,90 %) pour le XVII^e siècle. Des catégories socioprofessionnelles – qui ne sont pas toujours mentionnées dans les documents – sont mieux représentées que d'autres. Les artisans et les ouvriers des villes et des campagnes (31,32 %) dominent les domestiques (16,61 %) et tous ceux qui en tant que vignerons, grangers, fermiers travaillent la terre (15,50 %). Viennent ensuite les voituriers et les commerçants (8,54 %), les affaneurs et les manouvriers (6,17 %), les mendiants (5,22 %), les soldats (4,74 %), les gens de rivière (3,79 %), les officiers (3,63 %), les prêtres (1,74 %), les enseignants et les étudiants (1,74 %), les nobles (0,79 %) et un prisonnier. Tous ne possèdent pas de poches. Quand ils en ont, tous ne les remplissent pas de la même manière. Pourtant, leurs contenus sont plutôt semblables et Dieu y voisine allègrement avec l'argent et les couteaux.

En avoir ou pas

Si l'on part du principe que les poches sont fixées, d'une manière ou d'une autre, aux vêtements, le préalable à leur examen passe d'abord par l'observation des habits. Or, un certain nombre de cadavres sont nus ou en chemise. Ainsi Françoise Chazal, « fille majeure » de « 52 à 53 ans » : elle travaille chez des tireurs d'or et sous-loue une chambre au quatrième étage d'une maison appartenant à Rigod de Terrebasse. Elle s'asphyxie, pendant son sommeil, le 14 décembre 1773, en faisant brûler du charbon dans un pot. Elle est, naturellement, « en chemise »⁷. Charles Crespon, teinturier de la ville, qu'on retrouve dans la Saône, « derrière la maison dite "la volonté de Dieu" », est lui, nu, puisqu'il se baignait, le 4 juillet 1724⁸. Quant à Marie Battaliard, Veuve Descrozes, meunière, assassinée à coups de serpe et de hache, à Saint-Lager, c'est « prête à ensepulturer » (donc nue) « dans une bière et un linceul » que les gendarmes la découvrent en avril 1690⁹.

Dans d'autres cas, des cadavres ne sont apparemment pas nus, mais leurs vêtements ne sont pas décrits. Ainsi, Antoine Aublanc. Il est allé, avec ses bestiaux, faire une voiture à Saint-Igny-de-Vers, le 20 novembre 1763. Il est saisi par la neige et le froid et meurt. Il y a tout lieu de penser qu'il avait quelques effets sur le dos mais on en ignore tout¹⁰.

Quand les habits sont inventoriés, souvent on ne parle pas des poches. Thomas, compagnon maréchal, originaire de Mâcon, est à Lyon depuis trois semaines. Le 6 juin 1630, son patron lui recommande bien de ne « pas sortir à ces heures ».

7. AD 69, 11 G 314, 14 décembre 1773.

8. AD 69, 11 G 3811, 4 juillet 1724.

9. AD 69, 7 B 47, 3 avril 1690.

10. AD 69, 4 B 75, 20 novembre 1763.



On le retrouve le 7, place Bellecour, devant la Charité, pas très loin du jeu de mail, percé d'un coup d'épée. Le juge seigneurial d'Ainay décrit son collet de peau, son haut-de-chausse minime, ses bas gris, ses souliers, son chapeau et un fourreau d'épée... mais pas ses poches¹¹.

En revanche, quand Barthélémy Berruta, maître cordonnier lyonnais de 60 ans, « depuis longtemps dans un état de démence reconnu et public » « dont il avait été traité l'année même à l'Hôtel-Dieu », se pend dans son appartement du deuxième étage de la place Sainte-Claire, en août 1778, le juge note sa chemise et sa culotte de calmouc noisette et précise qu'il n'a rien dans les poches¹². De même quand Antoine Georgerat, fils de boucher, âgé de 12 à 14 ans, parti à cheval chercher des moutons aux Ardillats, est retrouvé mort sous sa monture, le 26 décembre 1720, on inventorie ses souliers, ses bas, sa culotte de peau, sa mauvaise casaque de laine musc, sa chemise de toile et aussi le chapelet découvert en fouillant ses poches¹³.

Ainsi ne dispose-t-on – comme il est indiqué sur les quatre premiers tableaux – que de 398 cadavres (37,40 %) dont on soit sûr qu'ils ont des poches. Géographiquement (tableau n° 2), le Beaujolais est sur-représenté – 49,21 % de poches décrites – quand la ville de Lyon est sous-représentée (27,69 %). Chronologiquement (tableau n° 1), le XVII^e siècle est moins fourni (27,04 %) que le XVIII^e siècle (37,79 %). Sans doute, dans les deux cas, faut-il incriminer les juges souvent malhabiles, pas toujours habitués à ce type de travail – surtout au XVII^e siècle et surtout dans les seigneuries laïques – et plus prompts à décrire les vêtements des aisés que des pauvres (sauf des mendiants). Il est clair pourtant que certaines activités (la vie militaire, le commerce, l'acheminement des marchandises, la prêtrise, les offices, la mendicité) induisent la nécessité d'avoir des poches remplies quand d'autres ne les rendent pas utiles (les gens de rivière, le prisonnier) (tableau n° 4). Les enfants (tableau n° 3) sont très peu nombreux à en avoir : deux fillettes (8 %), 18 garçonnets (13,53 %). Les femmes en ont moins que les hommes (32,89 % ; 40,72 %). Le nombre de poches et leur forme sont, en effet, éminemment variables d'un sexe à l'autre. Les femmes peuvent en avoir de trois types. Certaines sont appliquées sur les robes ou fendues dans l'étoffe : c'est le cas du cadavre féminin qui aborde à Neuville¹⁴. D'autres sont cousues sur ou sous le vêtement, comme l'a fait Hélène Brun, noyée le 4 avril et retrouvée à Ampuis le 23¹⁵. Les dernières sont attachées aux ceintures : ainsi celle que porte une inconnue retrouvée avec son

11. AD 69, 11 G 311, 7 juin 1630

12. AD 69, 11 G 314, 17 août 1778.

13. AD 69, 4 B 53, 26 décembre 1720.

14. AD 69, 2 B 392, s.d. autre que 1703.

15. AD 69, 2 B 34, 23 avril 1747.



enfant dans l'écluse de Saint-Jean-d'Ardières¹⁶. Dans tous les cas, cependant, les femmes n'en ont qu'une. Les hommes possèdent des poches plus élaborées, faisant généralement partie intégrante de leurs vêtements. Ainsi Joseph, cordonnier de Lyon, assassiné place du Plâtre, à la Guillotière, a-t-il des poches à « ses » culottes et à son justaucorps. Ses culottes comptent « celles de côté » et « celles du gousset »¹⁷. Elles sont aussi plus nombreuses : Michel Goy, imprimeur assassiné en 1679 en dispose de quatre¹⁸. En effet, l'habillement masculin est plus complexe que la parure féminine, même en milieu modeste. Il comporte, surtout, davantage de pièces comprenant des poches. 103 inventaires de costumes féminins attestent qu'elles sont 56,31 % à porter une chemise, 37,86 % à revêtir un tablier, 31,10 % à y adjoindre un jupon et une robe et 28,16 % un corset. Les vestes sont inconnues et les manteaux rares (4,85 %). Les robes et les tabliers seuls sont aptes à disposer de poches. Il en va différemment pour les hommes. 442 inventaires de vêtements d'hommes et de petits garçons montrent qu'ils portent tous au minimum une culotte, une chemise et une veste qui offrent déjà de nombreuses poches. D'autres ajoutent, comme le jardinier de Brindas attaqué et tué sur la route de Beaumont¹⁹, un justaucorps à la veste ; d'autres, tel Jean Rivat assassiné à coups de pierres et de couteaux à Mornant, sur la route de Lyon²⁰, un gilet ; d'autres, un manteau²¹, une redingote²², une anglaise²³ ou un frac²⁴, sans parler de ceux qui superposent les vestes les unes sur les autres, comme le cordonnier Nivernois victime d'une rixe dans un cabaret de Thizy²⁵, ou des tabliers à grande poche ventrale comme « en portent de coutume les charpentiers ou menuisiers »²⁶.

Ainsi, pour l'historien d'aujourd'hui, trouver des poches dépend de l'état du cadavre et de la qualité de la description des vêtements. Pour les contemporains, en posséder est fonction du sexe et des lieux, donc de l'état social.

Poches vides, poches pleines

Parfois vides, les poches sont aussi diversement remplies. On peut, en effet, n'avoir rien à y mettre ou ne vouloir rien y enfouir. Pourtant, deux raisons essentielles

16. AD 69, 4 B 139, 19 décembre 1740.

17. AD 69, BP 2965, 21 mai 1708.

18. AD 69, BP 2863, 4 juillet 1679.

19. AD 69, 7 B 11, 27 mars 1724.

20. AD 69, 7 B 88, 15 mai 1786.

21. AD 69, 11 G 312, 17 janvier 1687.

22. AD 69, 11 G 314, 7 août 1781.

23. AD 69, 10 G 3811, 4 janvier 1780.

24. AD 69, 10 G 3811, 2 août 1780.

25. AD 69, 4 B 249, 26 décembre 1780.

26. AD 69, 11G 313, 24 mars 1705.



expliquent l'absence d'objets. En premier lieu, on peut préférer, comme Jacques Poirot, voiturier lorrain, écrasé par sa charrette sur la route de Lyon à Paris, une ceinture de cuir²⁷. D'autres, à l'instar du mendiant qui se noie à Dracé en juillet 1758²⁸ utilisent plutôt une besace, un havresac, comme ce vieillard de 80 ans, « pris de vin » qui tombe dans une serve à Gleizé²⁹, ou un panier comme le mendiant Berthelin « qui culbute dans le ruisseau en voulant franchir une petite barrière »³⁰, à Vaux-en-Beaujolais.

En second lieu, les cadavres peuvent avoir été détroussés, soit que le vol ait été le motif d'un crime, soit que, l'occasion faisant le larron, un passant se soit approprié les biens du défunt. On déclare alors, comme à Belleville, que les poches du noyé de 35 ans récemment rejeté par la Saône sont « renversées »³¹, comme à Charly, qu'elles ont été « fouillées »³², ou comme pour Antoine Magat, ex-curé de Joux, assassiné alors qu'il vient de toucher sa pension, qu'elles ont été « coupées »³³. La plupart du temps, ce sont « quelques pirates », comme on dit à Givors³⁴, qui ont opéré. Toutefois, la pratique est courante de dépouiller ses proches ou celui qui aborde avant d'aller chercher les autorités. Quand le marchand lyonnais Laurencin se noie dans la lône du Rhône, entre Saint-Romain-en-Gal et Loire, c'est son valet qui le tire de l'eau. Il prend ce qui se trouve sur la dépouille et le rapporte ultérieurement à l'officier³⁵. Claude Ducher et Jean Michalle, garçons de poste de l'Arbresle, qui retirent, sur ordre de ses amis, Noël Gonnet de la Brévenne font de même³⁶. Les boucles de jarretières et de chaussures – souvent en argent –, les boutons – parfois d'or ou de diamant –, l'argent et autres pièces précieuses sont soumis à des soins identiques³⁷. Ces gestes témoignent du respect du bien d'autrui : des voleurs ne doivent pas s'en emparer. Ils révèlent, aussi, l'attitude des populations envers la ou les morts. On prélève des objets apparemment sans émotion : indifférence devant la mort qu'on côtoie fréquemment, surtout si l'on habite le long des berges des fleuves, à Belleville-sur-Saône ou à Condrieu. Mais on respecte aussi profondément le cadavre. Il doit être décent. S'il est nu, on jette

27. AD 69, 2 B 108, 15 mai 1769.

28. AD 69, 4 B 140, 9 juillet 1758.

29. AD 69, 3 B 1109, 16 novembre 1754.

30. AD 69, 4 B 267, 14 avril 1786.

31. AD 69, 4 B 101, 15 mai 1729.

32. AD 69, 2 B 86, 17 janvier 1784.

33. AD 69, 7 B 47, 2 octobre 1680.

34. AD 69, 15 G 475, 1^{er} juillet 1786.

35. AD 69, 2 B 446, 12 juin 1705.

36. AD 69, 1 H 223, 20 mars 1724.

37. AD 69, 15 G 475, 1^{er} juillet 1786.



sur lui quelque pièce d'étoffe³⁸. Il ne doit pas être tourmenté ; il doit « reposer ». C'est pourquoi on fait souvent garder le corps avant que ne viennent les autorités, ces dernières prenant parfois des dispositions identiques³⁹. On retrouve ici l'application des pastorales chrétiennes sur la mort, à l'époque moderne, dont ont parlé, entre autres, M. Vovelle, R. Favre, P. Ariès et J. Delumeau⁴⁰.

Quand les poches sont garnies, elles renferment un nombre variable de choses. Le fils du « tissier » de Frans, Desnoyer, mort de froid à Béliigny à 14 ans, n'y a que quelques pièces de monnaie⁴¹. Le cadavre « femelle » qu'on retrouve sur le port du Mouton à Saint-Cyr les emplit d'un petit mouchoir quadrillé à fond blanc, d'une petite lunette d'opéra, du livre *de l'Imitation de Jésus Christ*, d'une quantité de fruits verts, d'une bourse ou filoché avec six sous neuf deniers⁴². Pierre Fleuret, marchand de vin de Lyon, mort subitement à Villié en dormant dans une pièce où il avait l'habitude de venir quand il achetait du vin dans la paroisse les bourre davantage. Dans sa culotte de peau, on découvre une bourse de soie avec 35 Louis de 24 livres et trois doubles Louis. Dans le gousset se trouvent trois écus de trois livres, 14 pièces de 12 sols, quatre sols et deux sols, neuf pièces de six liards, une petite pièce de neuf deniers et 20 livres. Dans la deuxième poche de sa culotte, on inventorie un couteau à ressort et à manche de corne et une pompe de fer-blanc. Dans la première poche de son habit figurent un premier petit sac lié avec un morceau de cuir contenant 20 écus de six livres et 15 écus de trois livres et un second en peau où s'accumulent une pince, une virole et un peigne en corne. Dans la seconde de ce vêtement sont enfouis une paire de gants, deux mouchoirs de poche, une tabatière de bois, une paire d'heures. La première poche de sa veste recèle une tasse d'argent ; la seconde, deux carnets, des billets, un compte. Enfin, dans une dernière, on découvre une écritoire de corne et des boucles de souliers en acier⁴³.

De cette diversité, se dégagent néanmoins quelques traits communs (voir tableaux n° 5, 6, 7 et 8). D'une part, aucun cadavre ne met dans ses différentes poches plus de 15 objets et rares sont ceux qui en ont plus de trois (30 %). Les poches

38. AD 69, 10 G 3811, 28 juillet 1754.

39. AD 69, 2 B 135, 3 mai 1763.

40. Michel Vovelle, *Mourir autrefois*, Paris, Gallimard, 1974, 251 p. ; Michel Vovelle, *La mort et l'Occident de 1300 à nos jours*, Paris, Gallimard, 1983, 794 p. ; Robert Favre, *La mort au Siècle des Lumières*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1978, 641 p. ; Philippe Ariès, *L'homme devant la mort*, Paris, Seuil, 1977, 642 p. ; Jean Delumeau, *Le péché et la peur. La culpabilisation en Occident XIII^e-XVIII^e siècles*, Paris, Fayard, 1983, 741 p., p. 44 à 123.

41. AD 69, 3 B 1107, 8 janvier 1768.

42. AD 69, 2 B 350, 8 août 1785.

43. AD 69, 4 B 152, 16 novembre 1743.



des enfants, surtout des petites filles, sont d'une très grande pauvreté : les deux fillettes et la majorité des petits garçons n'y ont qu'une chose. Les femmes sont moins pourvues que les hommes : aucune n'a plus de huit objets. Régionalement, c'est en Beaujolais que, globalement, les poches sont les plus vides : 34,19 % ne reçoivent qu'une chose quand la moyenne est 31,03 %. À l'inverse, c'est en Lyonnais qu'elles sont les plus pleines : 24,75 % contiennent un objet ; 16,83 %, deux, 20,79 %, trois ; 9,90 %, quatre ; 11,88 %, cinq ; 8,91 %, six au lieu des 31,03 %, 23,08 %, 16,18 %, 8,75 %, 7,16 %, 5,57 % de la répartition globale. Chronologiquement, les poches se garnissent au cours du XVIII^e siècle. Au XVII^e siècle, une seule compte plus de six choses (1,59 %). Il y en a 29 (9,18 %) au XVIII^e siècle. S'appuyer sur ces deux informations pour parler d'une plus grande richesse des campagnes lyonnaises comparées aux beaujolaises et d'un enrichissement de l'ensemble de la région au XVIII^e siècle serait très exagéré : le propre des poches est, précisément, de renfermer des objets de peu de valeur. Si ces deux observations confirment ce que l'on peut constater dans les descriptions des vêtements et ce que l'on sait de l'évolution générale de la conjoncture, il est clair, cependant, qu'elles doivent être limitées sociologiquement. Les catégories sociales les plus démunies détiennent le moins d'objets. 29,48 % de l'ensemble des cadavres en ont un mais c'est le cas de 44,44 % des métiers de la terre, de 57,14 % des gens de rivière, de 38,46 % des affaneurs et des manouvriers et de 36,36 % des domestiques. À l'inverse, les plus argentées en ont un plus grand nombre : ainsi les soldats, les voituriers, les commerçants et les officiers.

Dieu, l'argent et les couteaux

L'inventaire de ces poches si diversement remplies livre un bric-à-brac dans lequel l'originalité reste limitée, les objets religieux, l'argent et les couteaux prédominant en dépit de différences prononcées selon l'âge, le sexe, le lieu, l'époque et la profession.

18 objets se retrouvent fréquemment dans les différentes poches (tableaux n° 9, 10, 11, 12). Ils se regroupent en neuf rubriques inégalement constituées : l'argent ; les objets religieux (chapelets, reliquaires, scapulaires, images ; croix, livres religieux) ; ceux qui servent à l'hygiène (mouchoirs) ou à la toilette (brosses, peignes) ; ceux qui coupent (ciseaux, couteaux) ; ceux qu'on utilise pendant les loisirs (cartes ; nécessaires à fumer : râpes, moulins à tabac, tabatière, tabac ; livres), les clés, les papiers, les étuis et les bagues. À ce premier inventaire s'ajoutent des pièces médiocrement représentées qu'on peut rassembler en 13 séries.

La plus fournie (présence dans 49 poches) est celle des vêtements parmi lesquels les gants reviennent huit fois, les bonnets sept fois et les boucles cinq fois. On y trouve aussi des tours de col, des boutons et des boutons de manchette (quatre



fois chacun), des cravates et des morceaux d'étoffe (trois fois), des chemises, des perruques, des ceintures, des jarrettières (d'hommes) et des mites de laine (deux fois) ainsi que des bas (une fois). Les chemises mises à part, il s'agit donc d'accessoires qu'on a pu emporter au cas où l'on en aurait besoin ou dont on n'a plus l'usage momentanément. Ainsi Pierre Picodit, vitrier et trompette de Lyon. Il accompagne la noce de Parot de Pierreficat. À 80 ans, la journée le fatigue. Il meurt «à la ville de Rome», auberge de Villefranche-sur-Saône. Il porte son habit de drap bleu galonné de laine et soie rouge, blanche et bleue avec ses revers rouges, ses boutons de métal blanc et ses deux petites épaulettes galonnées. Il a conservé son chapeau neuf sur lequel il a épinglé deux cocardes, l'une noire, l'autre rayée lilas, rouge et bleu. Mais il a quitté sa cravate, ses boutons de manchette, ses boucles de jarretière et de culotte et son bandage qui sont allés rejoindre, dans ses poches, son mouchoir, son peigne, son couteau, son argent et l'embouchure de sa trompette⁴⁴.

En second lieu, figurent la nourriture et les ustensiles qui servent à l'absorber (45 poches). Dans les aliments, le pain revient quatre fois et les pommes, trois. Des fruits verts, des raisins, des noisettes, des pêches, des grains, des fèves (haricots), de la farine, du sel, du fromage ne sont notifiés qu'une fois comme on ne trouve qu'une fois une bouteille d'huile et une chopine. Il faut voir là, comme pour Philiberte Perrachon, domestique de Fleurie⁴⁵, les fruits qu'on ramasse en cheminant, les provisions qu'on emporte pour le voyage comme Damien, mercier tailleur d'habits de Sainte-Colombe, assassiné à Saint-Cyr-de-Valorgues⁴⁶ ou qu'on rapporte de la ville comme Jean Pradel, tissier en toile à Taponas, sa bouteille d'huile de Belleville⁴⁷. Parmi les ustensiles servant à manger ou à boire, le plus fréquemment rencontré est la tasse d'argent présente surtout en Beaujolais au XVIII^e siècle (10 fois sur 12) dans tous les milieux sociaux. Viennent ensuite la fourchette (6 fois) et le tire-bouchon (5 fois). Deux mendiants possèdent des écuelles. Il y a deux cuillères et un petit flacon.

Dans 38 poches, sont mentionnés des objets de travail. Dans quatre poches masculines, un pied ; dans trois autres un clou et dans trois autres une pierre à aiguiser. Les compas, chevilles, plombs et crochets reviennent deux fois notamment chez les charpentiers⁴⁸, tisserands⁴⁹ et maçons⁵⁰. On ne cite qu'une fois une aiguille à

44. AD 69, 3 B 1107, 24 août 1778.

45. AD 69, 4 B 141, 12 septembre 1761.

46. AD 69, 4 B 215, 30 mars 1772.

47. AD 69, 4 B 98, 1^{er} janvier 1722.

48. AD 69, 11 G 314, 8 mai 1772.

49. AD 69, 3 B 1107, 14 mars 1748.

50. AD 69, 4 B 163, 14 février 1721.



matelasser, une pompe, une pièce, une virole, un clou de charrette, un cordeau, une serpette, un rond en métal servant aux tailleurs de pierre⁵¹ et un outil en fer utile aux scieurs de long⁵². Chez les femmes, les dés dominant (sept sur 12), mais on recense aussi des aiguilles (deux fois), un fuseau, une petite pelote et un tricot commencé avec ses aiguilles, son peloton de laine et le bas en train de se faire⁵³.

Trente-cinq poches uniquement masculines, sont garnies d'objets servant à en contenir d'autres : sacs (15), portefeuilles (neuf), bourses (sept), boîtes (trois) et filoches (un).

Vingt-deux comprennent des accessoires servant au confort du corps – lunettes (huit paires) et bandage (un) – ou à améliorer ses performances visuelles et temporelles : lorgnette, lunette d'opéra (une fois) et montres (huit) qui sont possédées par un curé, deux marchands, un négociant, un banquier, un employé des fermes, mais aussi un cocher et un valet avec les chaînes, cordon et chancelière pour les accrocher (trois).

Seize poches incluent du matériel pour écrire : sept écritoirs – propriété de deux étudiants, d'un curé, d'un voiturier, de deux maçons et d'un commissaire levant la taille –, quatre cachets, deux tablettes, une plume, un crayon, une craie.

Onze rassemblent des « bouts » : bouts de fer (un), de cuivre (un), d'étoffe (un), de fil (deux fois), de bois et de cordes (trois fois). Six comptent le nécessaire pour la chasse ; poires à poudre (trois), plomb de chasse, petit mousqueton et fourniment de chasse (une fois chacun). Dans cinq autres poches on découvre de quoi faire du feu : deux briquets dans les campagnes beaujolaise et lyonnaise du XVIII^e siècle, un lambeau d'amadou, une pierre à feu, un petit fusil à faire du feu possédé par le même enseignant lyonnais du XVIII^e siècle⁵⁴.

Les instruments de musique sont peu nombreux (trois) : le trompette a une embouchure de trompette⁵⁵, un moine a une corde de violon⁵⁶ et un soldat, une flûte⁵⁷. Il y a deux petits talons de taille servant aux commerçants pour établir ce que doivent leurs clients⁵⁸, des objets curieux – un petit rouleau de huit bagues⁵⁹,

51. AD 69, 4 B 243, 12 janvier 1762.

52. AD 69, 2 B 386, 31 mars 1781.

53. AD 69, 4 B 190, 28 mars 1772.

54. AD 69, 10 G 3811, 19 juin 1776.

55. AD 69, 3 B 1107, 24 août 1778.

56. AD 69, 4 B 259, 14 juillet 1789.

57. AD 69, 4 B 6, 1^{er} janvier 1749.

58. AD 69, 11 G 313, 16 décembre 1744.

59. AD 69, 3 B 1107, 14 mars 1748.



trois pierres en forme de cœur⁶⁰, et une dizaine de choses n'apparaissant qu'une seule fois – une pipe, un bracelet, une serviette, un éperon, la sous-garde d'un pistolet, une planche de bois pour mettre le beurre, une peau de mouton, un cadenas, une banderole fleurdelisée pour le garnisaire des tailles et... un tiroir!

Mais l'extraordinaire, la fantaisie, le précieux ne sont pas ce qui domine dans ces pièces médiocrement représentées. L'utilité l'emporte et il en va largement de même quand on observe celles qui figurent en plus grand nombre.

L'affirmation peut paraître paradoxale dans la mesure où les objets et les livres religieux sont majoritaires. On trouve, en effet, des chapelets dans 178 poches (47,21%), des reliquaires, scapulaires et croix dans 10 et des livres dans 58 (15,38%). Chacun sait, cependant, et Jean Delumeau vient récemment de le rappeler, qu'ils sont autant des « protections puissantes »⁶¹ que des moyens d'affirmer une foi et d'y participer. La prédominance des chapelets n'a rien d'étonnant : à partir du XVII^e siècle, sa récitation est la dévotion catholique la plus populaire. Ce compte-prières – déjà connu des anciens habitants de l'Inde et de l'Égypte – est attesté en Occident au XIII^e siècle sous forme de couronnes de grains enfilées ; il s'appelle d'abord patenôtre puis rosaire et enfin chapelet au XV^e siècle. Mais son succès fait suite à la création de la fête du Saint-Rosaire commémorant la victoire de Lépante, le premier dimanche d'octobre. Dans les poches, ils sont en verre, en bois, en os, en perles de différentes couleurs ou en forme de bague. Ils apparaissent comme les recours ultimes, surtout au moment de la mort : maints noyés le tiennent à la main, comme Jeanne Mounier⁶². Ils sont les signes d'appartenance à la chrétienté – « la marque du chrétien » – comme dit le juge découvrant Antoinette Perrier⁶³ et l'assurance que le corps mort sera enterré décemment. Les juges d'Ancien Régime ne s'embarrassent, en effet, d'aucun scrupule. Quand, en 1669, Antoine Raniste et Louis Nicolas repêchent, au confluent du Rhône et de la Saône, un cadavre en partie pourri qu'on reconnaît être de sexe féminin « par ses habits », eux-mêmes abîmés, on ne trouve sur la morte aucun objet religieux. L'officier « Comme on ne sait pas si elle est catholique », requiert, dans cette incertitude, qu'elle soit ensépulturée le long des courtines du Rhône, uniquement « pour éviter que les chiens ne la mangent »⁶⁴. Dans ces conditions, il n'est pas interdit

60. *Ibidem*.

61. Jean Delumeau, *Rassurer et protéger, le sentiment de sécurité dans l'Occident d'autrefois*, Paris, Fayard, 1989, 667 p., p. 385 à 389.

62. AD 69, 11 G 311, 22 novembre 1664.

63. AD 69, 4 B 53, 16 juillet 1721.

64. AD 69, 11 G 311, 16 juin 1669.



de penser d'une part, que quelques bonnes âmes ont pu glisser ces grains dans les doigts des défunts, d'autre part que les juges les ont inventoriés en priorité, en négligeant les autres objets, ce qui entraîne leur primauté.

Le scapulaire – pièce d'étoffe portée par les réguliers sur leurs vêtements et par les prêtres ou les laïcs sous leurs habits – est aussi d'origine médiévale. Le plus célèbre aurait été donné par la Vierge au sixième général des Carmes, au XIII^e siècle, avec la promesse que « Quiconque mourra revêtu de cet habit sera sauvé ». Au siècle suivant, le pape Jean XXII aurait reçu de la Vierge l'assurance qu'elle descendrait tous les samedis pour sauver les âmes de ceux qui, morts dans la semaine, auraient porté son « saint scapulaire ». Cette conviction se répand au XV^e siècle, époque à laquelle se créent des confréries du scapulaire. Leurs membres doivent pratiquer la chasteté selon leur état, jeûner tous les mercredis et les samedis, en plus des jours commandés par l'Église, réciter quotidiennement l'office de la Vierge et, pour ceux qui savent lire, l'office canonial. Ces pratiques sont censées garantir une sauvegarde constante. Chacun croit que « ce vêtement de bénédiction » – comme le qualifie Montargon cité par J. Delumeau – occasionne d'« éclatants prodiges », qu'à sa présence « les tempêtes se calment, les incendies s'arrêtent, les naufrages cessent » et que ceux qui le portent sont délivrés du purgatoire le samedi après leur mort. Il n'est donc rien d'étonnant qu'à l'époque moderne, il existe des scapulaires. À Neuville, en 1758, le juge le décrit en ces termes : « un petit sachet d'étoffe grise et verte attaché au col et sous l'aisselle en forme de scapulaire. Dedans, une petite image représentant un Saint Suaire sur velin encadré dans du cuivre avec un verre dessus et deux morceaux de soie de Chine »⁶⁵. Le plus souvent, on le porte en bandoulière, comme les enfants qui se baignent en le conservant⁶⁶, mais d'autres l'enfouissent dans leurs poches.

La fonction préservatrice peut aussi être assurée par des reliquaires⁶⁷ ou par toutes sortes d'objets plus ou moins bricolés. Ainsi un soldat, originaire de Nîmes, enrôlé au régiment de Picardie détient-il « une oraison en langue italienne avec des croix dessus et dessous, une pièce de cire blanche de la grandeur d'une pièce de 30 sols, d'un côté un agneau pascal, de l'autre saint Charles Borromée, pliée dans un papier où se trouve la figure du Saint Suaire »⁶⁸. Il n'est pas jusqu'aux livres religieux – des *Heures*, le plus souvent en paires⁶⁹, la *Pratique pour honorer*

65. AD 69, 2 B 320, 7 octobre 1758.

66. AD 69, 4 B 140, 18 juin 1752.

67. AD 69, 11 G 312, 1^{er} avril 1683.

68. AD 69, 12 G 419, 18 juin 1676.

69. AD 69, 3 B 1107, 14 mars 1748.



*le Saint Suaire*⁷⁰, *l'Imitation de Jésus-Christ*⁷¹, *la Pensée chrétienne*⁷², *la Sainte journée de la famille*⁷³, *le Chemin du ciel*⁷⁴, *Méthode pour converser avec Dieu*⁷⁵, *le Deuxième avis sur les règles des frères et sœurs du Tiers ordre*⁷⁶, *un Cantique sur les miracles de Saint Hubert*⁷⁷ – qui ne servent de protections. 65,34 % des cadavres sont de la sorte pourvus d'objets prophylactiques.

En second lieu vient l'argent (163 poches ; 43,24 %). Le plus souvent, comme pour Benoît Dencourt de Corcelles⁷⁸, il ne s'agit que de petite monnaie, surtout dans les campagnes où l'économie monétaire est réduite. Mais certains, en particulier les marchands qui meurent avant un achat ou après une vente, peuvent posséder de grosses sommes, tel Pierre Fleuret⁷⁹.

En troisième lieu, se trouvent les couteaux (123 poches ; 32,63 %). Leurs manches sont de matières variées – du bois ou de la corne le plus souvent – et de couleurs diverses – blancs ou noirs. Ils se compliquent parfois d'un ressort ou d'une petite fourchette, notamment au XVIII^e siècle. Leur présence n'a rien d'étonnant : ouvriers et paysans porteront jusqu'au milieu du XX^e siècle cet instrument aux multiples usages.

Parmi les objets d'hygiène ou de toilette, le mouchoir est le plus commun. Il est généralement quadrillé, comme sur Gilbert Gromollard⁸⁰, ou rayé, ainsi sur Jean-Baptiste Billet⁸¹. De coutume, il est en coton⁸², étoffe dont relèvent les indiennes⁸³, mais il peut aussi être en lin⁸⁴, voire en soie⁸⁵. Toutefois, moins d'une poche sur quatre en recèle.

L'usage du tabac est encore restreint : 6 poches en contiennent ; 7 renferment une râpe ou un moulin, mais 50 reçoivent une tabatière dont l'apparence est bien décrite mais dont on ignore le contenu.

70. AD 69, 11 G 312, 10 juillet 1677.

71. AD 69, 2 B, 13 juillet 1744.

72. AD 69, 4 B 195, 23 juin 1737.

73. AD 69, 4 B 193, 12 mars 1687.

74. AD 69, 2 B 383, 20 juin 1778.

75. AD 69, 2 B 93, 5 janvier 1751.

76. AD 69, 2 B 193, 13 avril 1771.

77. AD 69, 2 B 383, 20 août 1778.

78. AD 69, 4 B 139, 29 avril 1739.

79. AD 69, 4 B 152, 16 novembre 1743.

80. AD 69, 10 G 3811, 9 février 1774.

81. AD 69, 4 B 212, 8 avril 1770.

82. AD 69, 11 G 313, 16 décembre 1744.

83. AD 69, 7 B 5, 21 mai 1717.

84. AD 69, 3 B 1107, 24 août 1778.

85. AD 69, 7 B 58, 30 avril 1766.



Les clés sont diverses, petites chez Joseph Depardon⁸⁶, loquetières chez Marc Binat⁸⁷ mais peu nombreuses (45 ; 11,94 %) : on part en laissant quelqu'un à la maison ou sans fermer sa porte, preuve, sans doute, d'une délinquance minime et d'un contrôle actif du voisinage.

Les papiers peuvent être d'affaires : ainsi en va-t-il du livre de compte qu'on retrouve sur Floris Pacot⁸⁸, des lettres de change que porte Monnet, marchand de blé à Tarascon⁸⁹, des quittances⁹⁰, des billets de roulement ou de traite et des permissions de vendre que transportent les marchands et les voituriers⁹¹. Ils peuvent aussi être personnels. Benoît Royet a sur lui une lettre⁹², François Teillard un extrait de baptême⁹³, Joseph Barrard une autorisation d'exercer la chirurgie⁹⁴, François Chana des provisions d'offices⁹⁵ et Jacques Malury, un congé de galères⁹⁶.

En général, les livres sont des almanachs comme celui que l'on retrouve sur Pierre Adam⁹⁷ mais un apprenti chirurgien possède les *Mille et une nuits*⁹⁸ et Michel Chinot le *Traité de la raison mentale*⁹⁹.

Ainsi se révèlent, à travers ces objets fréquemment inventoriés, de nombreux aspects de la vie quotidienne à l'époque moderne : une intense religiosité proche de la magie, la progression de l'économie monétaire, le développement d'une hygiène sommaire, des relations sociales fondées sur la confiance, des loisirs maigres, la paperasserie naissante. De notables différences apparaissent, néanmoins, selon le lieu, le sexe, l'âge, l'époque et l'état social.

Si l'on s'en tient aux objets les plus souvent retrouvés, il apparaît clairement (tableau n° 10) que le Beaujolais est plus attaché aux signes de la religion catholique, dispose de davantage de couteaux, peignes ou tabatières mais détient moins d'argent, de livres, de papiers et de clés. À Lyon, en revanche, les objets religieux, d'hygiène et de toilette, ainsi que les couteaux, sont moins nombreux que les clés (presqu'une poche sur quatre) et les papiers (16,53 %) se renforcent. Mais c'est en Lyonnais que

86. AD 69, 4 B 113, 15 avril 1768.

87. AD 69, 2 B 280, 25 mars 1776.

88. AD 69, 11 G 312, 17 janvier 1687.

89. AD 69, 2 B 368, 19 juin 1763.

90. AD 69, 2 B 469, 24 septembre 1782.

91. AD 69, 7 B 43, 12 septembre 1755.

92. AD 69, 12 G 419, 7 mai 1714.

93. AD 69, 4 B 86, 5 mars 1785.

94. AD 69, 2 B 368, 11 juillet 1763.

95. AD 69, 2 B 93, 5 janvier 1751.

96. AD 69, 4 B 140, 17 mars 1748.

97. AD 69, 10 G 3811, 2 août 1780.

98. AD 69, 2 B 368, 11 juillet 1763.

99. AD 69, 1 H 340, 21 octobre 1766.



l'argent est le plus important, que les mouchoirs sont plus nombreux, les livres moins rares et les papiers abondants. À n'en pas douter, il faut opposer la ville aux activités économiques diversifiées, davantage fondées sur l'écrit et la monnaie et les campagnes et, à l'intérieur de celles-ci, un Beaujolais plus lointain, encore sauvage et moins acculturé que le Lyonnais par les pratiques urbaines.

La répartition par sexes (tableau n° 11) montre que les femmes ont davantage recours aux objets religieux que les hommes (58 % des poches féminines ont des chapelets ; 45,60 % des poches masculines). Si elles ont plus de mouchoirs, elles n'ont pas de peignes. Pour elles, une paire de ciseaux est plus importante qu'un couteau (mais un quart des poches en contient). Elles ferment davantage les portes et lisent plutôt plus (mais c'est si peu), alors qu'elles fument moins et ont moins de papiers. Les objets reflètent donc la différence des fonctions dévolues aux deux sexes sous l'Ancien Régime.

Le fait est encore plus patent quand on observe les poches des enfants. Les fillettes ne possèdent que des chapelets ; les petits garçons ont, en plus, des reliquaires et des livres religieux dans lesquels ils apprennent sans doute à lire. Les filles n'ont jamais d'argent ; les garçons ont quelques sous. Comme leurs pères, les petits hommes ont déjà des couteaux et des peignes.

Au fil du temps (tableau n° 9), une évolution se dessine. Les objets religieux sont nettement moins nombreux au XVIII^e siècle qu'au XVII^e siècle (66,67 % de chapelets puis 43,31 % ; 4,76 % de reliquaires puis 2,23 % ; 20,63 % de livres religieux puis 14,33 %). On trouve aussi moins de bagues, moins de clés, moins de ciseaux. En revanche, la possession d'argent double presque (26,98 % ; 46,50 %) comme celle des mouchoirs (12,70 % ; 24,20 %) et des papiers (6,35 % ; 14,33 %) et les couteaux progressent. L'utilisation du tabac et la lecture des livres profanes sont spécifiques du XVIII^e siècle. Il semblerait donc – sans toutefois exagérer la portée de ces données – que l'on puisse conclure pour le siècle des Lumières, par rapport au siècle des saints, à une plus grande richesse économique, une plus forte pénétration de l'administration, une relative progression de l'hygiène et un déclin sensible de la piété.

Ces changements se modulent, cependant, différemment selon les groupes sociaux (tableau n° 12). L'argent est plus fréquent que les chapelets chez les soldats, les artisans, les ouvriers, les voituriers, les commerçants, les officiers, les professions libérales, les enseignants et les étudiants. Mais ce rapport s'inverse chez les ruraux, les gens de rivière, les manœuvres, les affaneurs, les domestiques et les mendiants tandis que chez les religieux, leurs nombres s'équilibrent. Les voituriers, les marchands, les prêtres et les officiers utilisent davantage les mouchoirs. Le peigne est inconnu des campagnards, des religieux et des enseignants, mais ceux qui



voyagent (voituriers, commerçants et mendiants) en possèdent plus que les autres. Les couteaux sont loin d'être l'apanage des gens simples : les soldats, les voituriers, les marchands, les prêtres, les officiers et les enseignants en ont beaucoup plus que la moyenne quand les mendiants en ont fort peu. Le tabac est plutôt utilisé par les soldats, les travailleurs de la terre, les rouliers et les mendiants mais les tabatières sont surtout nombreuses dans les poches des voituriers, des prêtres, des officiers et des étudiants. Les livres ne sont présents que chez les artisans, les commerçants et les officiers. Les clés sont absentes des poches des ruraux et des mendiants et plus fortement représentées chez les marchands, les officiers et les enseignants ; quant aux papiers, ce sont les prêtres (71,42 %), les négociants (42,85 %), les enseignants (25 %), les artisans (23,80 %) et les officiers (20 %) qui en détiennent le plus. Ainsi se confirme que l'écrit, la monnaie, l'hygiène sont encore réservés aux groupes sociaux aisés et que la récitation du chapelet est un usage populaire.

Au total, l'examen des poches de cadavres en Lyonnais et Beaujolais aux ^{xvii}e et ^{xviii}e siècles fournit bien des apports sur la vie spirituelle, culturelle et matérielle des individus qui en disposent et sur les différences collectives qui existent entre eux selon l'âge, le sexe, le lieu, l'activité et l'époque. Atteint-on, cependant, l'homme ou la femme qui les portent dans « ce qui est le plus au-dedans et le plus essentiel » ? Comment dire ce qui s'est passé dans la tête de Michelle Terrasse, fleuriste place Louis-le-Grand ? Elle a 22 ans. Comme les autres, elle a mis dans ses poches Dieu (une paire d'heures), l'argent (deux sols et demi de monnaie), un couteau, un mouchoir blanc et rouge, deux étuis de bois, un dé en cuivre, un almanach, des livres de compte et des papiers. Elle va se noyer, le 23 octobre 1781, au brotteau Mognat, près des moulins du Rhône¹⁰⁰. Dans cette ultime décision et dans cette dernière course plus que dans ses poches réside l'intime. Comment l'aborder dans sa vérité ?

100. AD69, 11 G 314, 23 octobre 1781.